



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **9 octobre 2013**

Décision n° **B-2013-4592**

commune (s) : Bron

objet : Autorisation donnée à la société SPIE communications de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées rue Albert Camus et cadastrées 0C 1904 et 1911

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 30 septembre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : jeudi 10 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, M. Bernard R., Mmes Peytavin, Frih, MM. David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Da Passano (pouvoir à M. Crimier), Buna, Daclin (pouvoir à M. Brachet), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à Mme David M.), MM. Passi, Charles, Sécheresse, Desseigne (pouvoir à M. Barral), Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Laurent (pouvoir à M. Darne J.), MM. Vesco, Assi.

Absents non excusés : MM. Arrue, Barge, Claisse, Rivalta, Julien-Laferrière, Lebuhotel.

Bureau du 9 octobre 2013

Décision n° B-2013-4592

commune (s) : Bron

objet : **Autorisation donnée à la société SPIE communications de déposer une demande de permis de construire portant sur les parcelles communautaires situées rue Albert Camus et cadastrées 0C 1904 et 1911**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 septembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire des parcelles situées rue Albert Camus à Bron et cadastrées 0C 1904 et 1911.

Ces parcelles doivent être cédées pour partie, pour une superficie de 6 500 mètres carrés, à la société SPIE communications pour la réalisation d'un immeuble tertiaire de bureaux destiné à accueillir son activité.

Il est proposé que la Communauté urbaine, en tant que propriétaire et dans l'attente de la cession à venir, autorise la société SPIE communications ou toute personne se substituant, à déposer une demande de permis de construire portant sur le terrain communautaire ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la société SPIE communications ou toute personne se substituant à déposer une demande de permis de construire portant sur le terrain communautaire situé rue Albert Camus à Bron, en vue de la réalisation d'un immeuble tertiaire de bureaux.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.